

AP142026 - ARRÊTÉ DU MAIRE NOMMANT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le Maire,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-11 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 11 avril 2026, fixant le nombre des membres du conseil d'administration ;

Vu les propositions faites par Mme Christiane HIGI, 3^{ème} adjointe au maire en charge de l'action sociale ;

ARRÊTE :

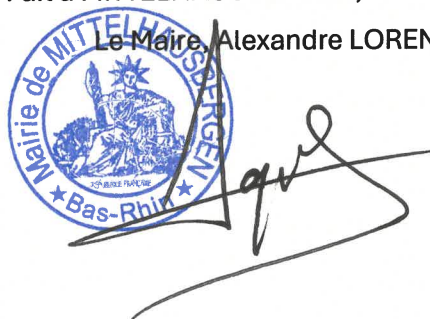
Article 1er – Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

- Mme Dominique BOEHLER,
- Mme Chantal CLADI,
- M Mickael SABATIE,
- Mme Isabelle AURIEL,

Article 2 – Le présent arrêté sera affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune, notifié aux intéressés et transmis au représentant de l'État au titre du contrôle de légalité.

Fait à MITTELHAUSBERGEN, le 11 avril 2026

Le Maire, Alexandre LORENTZ

The signature of Alexandre Lorentz is written in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de MITTELHAUSBERGEN' and 'Bas-Rhin' around a central emblem.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.